

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-64

Séance du 10 juillet 2025 à 20h

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 4 juillet 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Didier Riche, Olivier Bridelance, Gilles Apeloig, Soazig Quillard, Elisabeth Martin et Sophie Thomas.

Représentés : Fatima Chomat par Olivier Bridelance et Michel Pécoul par Rémi Goube

Secrétaire : Frédéric Froment

2025-64 : Contribution de la commune au 60^{ème} anniversaire de la station

Monsieur le maire rappelle,

Dans le droit fil de l'histoire de la station marquée par la synergie, sous diverses formes administratives, entre municipalité et remontées mécaniques, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la station, il est on ne peut plus naturel que la municipalité et la régie soient partenaires pour organiser les festivités programmées tout au long du deuxième semestre 2025.

Il propose d'acter le principe et les termes de ce partenariat, proposant que, sachant que la RDSGV est la porteuse légitime de ce projet, la participation de la commune se décline ainsi :

- Participation aux frais de lancement de la campagne de communication : impression d'affiches et d'auto-collants pour un montant de 1000 € maximum.
- Mise à disposition gracieuse de la Régie de moyens communaux (salles, personnels, moyens techniques).
- Participation éventuelle à des dépenses ultérieures, sur présentation d'un budget prévisionnel et de justificatifs, validée par un vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte les dispositions ci-dessus énumérées.

VOTANTS 10 POUR 10 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 10 juillet 2025

Monsieur Rémi Goube

Maire



Délibération transmise à la préfecture le 15/07/25

et affichée et publiée le 15/07/25

